

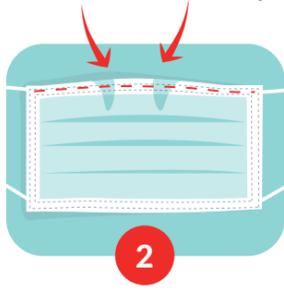
# Le port du masque

Le masque chirurgical

## METTRE LE MASQUE



1 Lavez les mains au savon liquide ou désinfectez au produit hydroalcoolique



2 Localisez la partie plus solide du masque



3 Placez et pressez contre l'arête de votre nez



4 Sécurisez les élastiques autour de vos oreilles ou attachez les cordes à l'arrière de votre tête



5 Vérifiez qu'il couvre votre nez et votre menton

## ENLEVER LE MASQUE



1 Retirez les gants sales



2 Enfilez des gants propres



3 Prenez les élastiques autour de vos oreilles ou détachez les cordes à l'arrière de votre tête



4 Retirez le masque



5 Placez le masque dans une poubelle fermée



6 Enlevez les gants et jetez-les



7 Lavez les mains au savon liquide ou désinfectez au produit hydroalcoolique



- Même si le masque peut avoir une durée de vie de 8 heures, dans le cadre des activités de la Croix-Rouge, nous préconisons de changer de masque au minimum toutes les 4 heures
- Le masque propre peut être provisoirement conservé de préférence dans une pochette plastique propre et hermétique, à l'abri de toute contamination

### Quand le porter

Pour protéger son utilisateur lors des soins et actes médicaux sur des patients suspects ou confirmés de Covid-19.

A l'exception, lors du transport de patient en ambulance, il nécessite, de la part de l'intervenant, de toujours porter un masque FFP2 ou FFP3.

Un masque chirurgical peut aussi être apposé sur les patients suspects ou confirmés de Covid-19 pour éviter la propagation via les surfaces et le matériel de transport.

### Quand le jeter

**Si vous touchez** accidentellement le devant du masque pendant que vous le portez, lavez vos mains au savon ou au produit hydroalcoolique.

Si votre masque devient **mouillé ou humide**, remplacez-le par un nouveau masque.

Ne réutilisez jamais un masque souillé et jetez-le immédiatement dans une poubelle fermée après utilisation.

**Attention :** Les patients suspects ou confirmés de Covid-19 ne sont pas équipés de masques FFP2 ou FFP3 mais de masques chirurgicaux.

**En cas de doute, référez-vous aux normes de votre activité**

Réalisé par l'Institut de formation

Pour plus d'informations, contactez [infoformations@croix-rouge.be](mailto:infoformations@croix-rouge.be)

**CROIX-ROUGE**  
de Belgique

